



BEN100250

PROJET SPACE TO LEAD

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Sélection d'initiatives sectorielles de plaidoyer et de communication d'impact à l'occasion de la célébration des journées symboliques nationales et internationales

Octobre 2026

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « **Space to Lead** », financé par Plan International Bénin avec l'appui de la Coopération Suédoise, la Maison de la Société Civile (MdSC) œuvre au renforcement du pouvoir d'action, de l'influence et de la visibilité des Organisations de la Société Civile (OSC) béninoises, en particulier les réseaux thématiques, les collectifs de jeunes et les mouvements féministes.

La MdSC compte exploiter l'initiative des journées symboliques pour soutenir techniquement et financièrement des actions citoyennes de plaidoyer argumenté et de communication d'impact. Le déclencheur de cet appui pluriel dont bénéficieront les associations est un appel à projets. Il vise, pour cette première édition, à sélectionner les meilleures propositions d'actions citoyennes dans le cadre desdites journées.

II. OBJECTIFS DE L'APPEL A CANDIDATURES

2.1. Objectif général

Sélectionner et appuyer techniquement et financièrement les initiatives sectorielles de plaidoyer stratégique et de mobilisation sociale portées par des OSC ou réseaux béninois à l'occasion de journées symboliques de l'année 2026 non encore célébrées.

2.2. Objectifs spécifiques

- ❖ Soutenir des actions innovantes induites par les thématiques retenues dans le cadre de ces journées et portées par des associations ou une synergie d'actions portée par ces dernières organisées en réseau/consortium/fédération ;
- ❖ Favoriser des cadres de dialogue constructif entre la société civile, les communautés et les décideurs ;
- ❖ Financer la conduite de campagnes de plaidoyer ciblées visant à influencer les politiques publiques ou pratiques institutionnelles ;
- ❖ Déployer des dispositifs de communication multi-canaux (médias traditionnels, plateformes numériques, espaces communautaires) pour sensibiliser l'opinion et donner de la résonance aux droits des groupes vulnérables.

III. CELEBRATIONS CONCERNEES PAR L'APPEL

Les propositions d'initiatives doivent obligatoirement s'inscrire dans le cadre de l'une des journées commémoratives suivantes. Les contenus ci-après développés sont indicatifs : les projets à soumettre peuvent couvrir des aspects non évoqués.

3.1. Journée Internationale de la Fille (JIFi - 11 octobre 2026)

Plaidoyer de haut niveau contre les barrières socioculturelles, les violences basées sur le genre (VBG) et promotion du leadership et de l'agentivité des adolescentes et jeunes filles.

3.2. Journée Internationale des Personnes Handicapées (JIPH - 3 décembre 2026)

Interpellation institutionnelle et sensibilisation pour l'accessibilité universelle, l'application des textes légaux et l'inclusion socio-professionnelle des personnes handicapées.

3.3. Journée Mondiale du Climat (8 décembre 2026)

Mobilisation citoyenne et plaidoyer écologique axés sur la justice climatique, la transition agroécologique et la résilience environnementale des communautés.

NB : les activités afférentes à la célébration de ces journées peuvent être exécutées en différé en fonction des agendas des projets sélectionnés.

IV. MODALITÉS DU SOUTIEN FINANCIER ET OPÉRATIONNEL

4.1. Enveloppe par initiative

Le financement accordé pour chaque initiative retenue est compris entre un million (1 000 000) FCFA **minimum** et trois millions cinq cent mille (3 500 000) FCFA **maximum**.

4.2. Modalité de prise en charge

Il ne s'agit en aucun cas d'un transfert direct de fonds ou de subvention sur un compte bancaire. La Maison de la Société Civile assure la prise en charge directe des dépenses opérationnelles.

Les coûts éligibles sont :

- couverture médiatique,
- location de salle,
- Réalisation de supports de communication : bâches et kakémonos,
- toute prestation éligible réalisée par une personne morale (entreprise) disposant d'un compte bancaire dans le cadre de l'action.

Les coûts non éligibles sont :

- indemnités journalières (per diem),
- réalisation de t-shirts,
- toute prestation réalisée par une personne physique.

Une dérogation spéciale sera accordée aux interprètes en langue de signe.

V. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES CANDIDATS

Pour soumissionner au présent appel, il faut :

- être une Organisation de la Société Civile (ONG, association, collectif) ou un réseau/consortium d'OSC régulièrement enregistré en République du Bénin depuis au moins 2 ans établies ;
- Justifier d'une expérience avérée dans la thématique ciblée (genre, droits de l'enfant, inclusion du handicap, justice climatique) ;
- Avoir un ancrage communautaire ou une capacité (démontrée ou potentielle) d'interpellation institutionnelle.

Une attention particulière et une bonification seront accordées aux consortiums ainsi qu'aux organisations dirigées par des femmes, des jeunes ou des personnes handicapées.

VI. EXIGENCES DE FOND ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les propositions seront évaluées à l'aune des critères qui suivent.

6.1. Pertinence du plaidoyer

L'action ne doit pas être une simple fête ou une animation de masse. Elle doit obligatoirement comporter un objectif de plaidoyer clair : note de politique, manifeste, pétition, audience formelle avec des décideurs ...

6.2.Stratégie de communication & visibilité

Il est attendu que le plan média soit élaboré par la mise en exergue de façon univoque des canaux, supports ou démarches concrètes retenus : spots radio/TV, articles, mobilisation digitale sur les réseaux sociaux, caravanes, tribunes ...

6.3.Genre et inclusion

Il faut veiller à l'accessibilité universelle des événements : interprétariat en langue des signes, traduction en langues locales, formats adaptés aux malvoyants/malentendants.

6.4.Sauvegarde et protection des enfants

Le strict respect strict des protocoles de sauvegarde (de Plan International) sont non négociables : consentement parental éclairé obligatoire pour toute image/interview de mineurs et tolérance zéro contre les Violences Basées sur le Genre (VBG).

6.5.Réalisme budgétaire

Une attention sera accordée d'une part à la cohérence entre les postes de dépenses proposés et d'autre part à la limite du plafond prescrit.

VII. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les OSC candidates devront soumettre un dossier physique constitué de :

- ✓ Une lettre de soumission adressée au Directeur de la Maison de la Société Civile précisant la journée choisie ;
- ✓ Le formulaire de proposition technique téléchargeable sur le site de la Maison de la Société Civile et détaillant :
 - Le contexte et la justification de l'action ;
 - La journée commémorative ciblée ;
 - Les objectifs spécifiques et résultats attendus ;
 - La description détaillée des activités ;
 - La cible de plaidoyer et les engagements attendus ;
 - Le plan de communication et de visibilité multi-canaux ;
 - Le chronogramme d'exécution ;
- ✓ Le budget prévisionnel détaillé (entre 1 000 000 et 3 500 000 FCFA) structuré par postes de dépenses opérationnelles éligibles ;
- ✓ Le récépissé définitif ou l'attestation de dépôt de mise en conformité ou autres pièces équivalentes. La MdSC se réserve le droit de vérifier la conformité des pièces et informations fournies auprès de l'Administration) ;
- ✓ La preuve de l'adhésion et de mise à jour des cotisations auprès de la MdSC ;
- ✓ L'engagement signé de respect des politiques de sauvegarde de l'enfant et de tolérance zéro relative aux Violences Basées sur le Genre (voir formulaire joint au formulaire technique) ;
- ✓ Une clé USB contenant la version numérique de tous les documents en seul fichier

VIII. LIEU ET DATE DE DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature doivent être déposés au secrétariat de la Maison de la Société Civile (MdSC) sis à Cotonou - quartier Sikècodji, Rue N°216, Carré 00350 U Boulevard des armés, direction étoile rouge, 2^{ème} Rue à droite après carrefour Cossi - sous plis fermé (un original, une copie et la clé USB) avec la mention « *Candidature appel à Initiatives Sectorielles - S2L – [veuillez indiquer la commémoration choisie]* » au plus tard le vendredi 30 octobre 2026 à 10h00 (heure de Cotonou). Pour plus de renseignement veuillez appeler le tél : 01 43 05 00 00 ou écrire à info@mdscbenin.org . Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite ne sera pas pris en compte.